

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2007)
Heft: 2: Une répartition inégale des richesses

Vorwort: Editorial : les multiples facettes de la pauvreté
Autor: Odermatt, Martin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Les multiples facettes de la pauvreté



Il n'y a sans doute rien d'étonnant à ce que le responsable de finances d'une organisation à but non lucratif écrive sur le thème de la pauvreté, puisque sa tâche consiste notamment à gérer les ressources financières de la fondation afin qu'elles ne fassent pas défaut. En réfléchissant de manière plus approfondie au thème de la pauvreté, je me suis demandé de quelle sécurité matérielle ma famille allait disposer dans quelques décennies. Le premier pilier existera-t-il encore? Et mon deuxième pilier? Pourrions-nous tout à coup devenir pauvres?

Des questions auxquelles je peux répondre par moi-même – des risques que je suis en mesure de calculer. Je ne m'attends pas à de mauvaises surprises. Mais qu'en est-il lorsque les réponses ne sont pas connues et que la rente ne suffit pas pour vivre? Grâce à ses nombreuses offres, Pro Senectute aide les aînés qui se posent beaucoup de questions et ne savent pas y répondre.

La pauvreté a encore d'autres visages car les ressources vitales essentielles ne se limitent pas aux biens matériels: de nombreuses personnes âgées souffrent aussi du manque de contact social lorsqu'elles se retrouvent seules après le décès de leur conjoint ou conjointe et que leur famille est loin – géographiquement ou émotionnellement. Il se crée un vide et de nombreux éléments importants tels

que les échanges, l'estime réciproque, le soutien et la solidarité font défaut.

En tant qu'organisation sociale appliquant les principes de la gestion d'entreprise, Pro Senectute est active dans toute la Suisse, grâce à ses collaborateurs et collaboratrices, ses nombreux bénévoles, ses donateurs et donatrices ainsi qu'aux contributions fédérales. Elle constitue un réseau de prestations de service et d'offres professionnelles pour les personnes âgées qui peuvent compter sur son soutien également lors de situations difficiles.

Martin Odermatt
Responsable des finances et
de l'informatique

THÈME

Tout le monde ne vit pas dans l'opulence

La prévoyance vieillesse obligatoire a permis de freiner la pauvreté liée à la vieillesse, encore largement répandue au milieu du siècle dernier. Ce succès a toutefois entraîné quelques croyances erronées selon lesquelles, aujourd'hui, la plupart des personnes âgées seraient riches. La réalité est toute autre.

Kurt Seifert – Responsable du domaine de la politique et de la société, Pro Senectute Suisse

Une fois encore, l'idée vient des milieux politiques: dès lors que la sécurité matérielle de la génération des aînés est assurée, il sera bientôt possible de renoncer à la prévoyance vieillesse obligatoire en laissant à tout un chacun la responsabilité de prendre ses propres précautions financières pour sa vieillesse. Heureuse-

ment, de telles propositions trouvent peu d'écho auprès d'une majorité de citoyens, très conscients de la nécessité d'une prévoyance vieillesse collective dans notre pays. Ils seraient sans doute très nombreux à s'opposer à une tentative de privatisation de l'AVS.

Il a fallu de durs combats politiques et de nombreuses démarches collectives pour introduire cette assurance sociale. Il y aura bientôt 60 ans, le 6 juillet 1947, que la lutte en faveur de l'AVS a été couronnée de succès: une majorité écrasante de citoyens suisses avait alors voté en faveur de la loi fédérale sur l'AVS (en ce temps là, les femmes ne pouvaient pas encore se rendre aux urnes). C'est surtout depuis la fin des années 60 que cette assurance populaire s'est transformée en prévoyance, qui permet une répartition équilibrée entre les riches et les pauvres.

Le «principe de Matthieu»

Aujourd'hui, avec le revenu de leur caisse de pension, de nombreuses personnes âgées peuvent mener une vie sans souci matériel. Une minorité non négligeable de la génération actuelle en âge de l'AVS a peut-être même réussi à épargner. Leur fortune fausse la perception collective selon laquelle les vieux sont riches, vivent dans le luxe et peuvent s'offrir tout ce qu'ils désirent, alors que de jeunes familles doivent se battre continuellement pour joindre les deux bouts. Selon certains observateurs, cette façon de voir les choses pourrait générer de futurs conflits de générations.

Il est vrai que la plus grande partie des richesses de notre pays appartient aux personnes âgées. Selon les données de l'administration fiscale Zurichoise datant de 2003, plus de 50% des richesses estimées